

**BEJANIN – DERMAGNE – MAEKAWA Associés**

---

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie  
Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris  
19 rue de Turbigo 75002 Paris

**ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE ET  
D'INSERTION SOCIALE (AP SIS)**

---

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
8-10, boulevard Edmond Rostand 92500 RUEIL-MALMAISON  
N° SIRET : 395 350 978

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

---

(Exercice clos le 31 décembre 2011)



Mesdames, Messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AP SIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration le 12 avril 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. – Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II. - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas de commentaire particulier à formuler.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 28 mai 2012

Le Commissaire aux comptes

**BEJANIN – DERMAGNE – MAEKAWA Associés**

S.E.L.A.R.L de Commissaires aux comptes, représentée par

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a series of smaller, connected loops and a final flourish.

Serge MAEKAWA  
Associé gérant

## Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	Variation absolue (montant)
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	639 487	610 028	29 459
Reprises et Transferts de charge	24 275	13 751	10 524
Cotisations	285	166	119
Autres produits	5 565	5 552	12
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>669 611</b>	<b>629 498</b>	<b>40 114</b>
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats non stockés et charges extern	124 055	105 104	18 952
Impôts et taxes	32 864	30 322	2 542
Salaires et Traitements	313 450	302 531	10 919
Charges sociales	170 692	162 575	8 117
Amortissements et provisions	11 038	12 571	-1 533
Autres charges			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>652 099</b>	<b>613 103</b>	<b>38 997</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 512</b>	<b>16 395</b>	<b>1 117</b>
Opérations faites en commun			
Produits financiers	983	1 177	-195
Charges financières			
<b>Résultat financier</b>	<b>983</b>	<b>1 177</b>	<b>-195</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>18 495</b>	<b>17 572</b>	<b>923</b>
Produits exceptionnels	24 453		24 453
Charges exceptionnelles	23 364		23 364
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 089</b>		<b>1 089</b>
Impôts sur les bénéfices			
Report des ressources non utilisées			
Engagements à réaliser			
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>19 584</b>	<b>17 572</b>	<b>2 012</b>
Contribution volontaires en nature			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>Total contribution volontaires (produit</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite			
Personnel bénévole			
<b>Total contribution volontaires (charge</b>			

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	625	625		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	45 015	29 138	15 877	29 469
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 773		2 773	2 773
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>48 412</b>	<b>29 763</b>	<b>18 649</b>	<b>32 241</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	42 281		42 281	36 886
Divers				
Valeurs mobilières de placement	23 478		23 478	53 336
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	171 005		171 005	158 540
Charges constatées d'avance	5 188		5 188	4 240
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>241 952</b>		<b>241 952</b>	<b>253 001</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>290 364</b>	<b>29 763</b>	<b>260 601</b>	<b>285 242</b>

## Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	37 533	37 533
Report à nouveau	8 990	13 333
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>19 584</b>	<b>17 572</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>66 106</b>	<b>68 438</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		20 000
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		<b>20 000</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	100 952	98 677
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>100 952</b>	<b>98 677</b>
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 020	8 837
Dettes fiscales et sociales	75 667	80 931
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	856	8 360
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>93 543</b>	<b>98 128</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>260 601</b>	<b>285 242</b>

 **Annexe**

**ANNEXE**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : APSIS

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 260 601 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 19 584 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, et dans le principe de prudence en regard des règles du PCG avec les adaptations spécifiques prévues par le règlement CRC 99-01 (dispositions particulières relatives aux associations).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.



## Règles et méthodes comptables

- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Matériel d'animation : 5 ans

## Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Volontariat associatif

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous devons communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés. Toutefois cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à divulguer une information nominative.

## Autres informations significatives

Les reliquats de subvention à recevoir ne seront définitivement acquis qu'à l'issue du contrôle du compte administratif réalisé par le Conseil Général - service "Direction à la vie sociale". Sur l'exercice 2011, ce montant s'élève à 30 826 euros.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	625			625
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>625</b>			<b>625</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	22 732	13 567	11 700	24 599
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 584	700	37 070	19 214
- Emballages récupérables et divers	1 201			1 201
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>79 517</b>	<b>14 267</b>	<b>48 770</b>	<b>45 015</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 773			2 773
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 773</b>			<b>2 773</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>82 915</b>	<b>14 267</b>	<b>48 770</b>	<b>48 412</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	625			625
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>625</b>			<b>625</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	9 757	4 922	9 789	4 890
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 292	6 116	22 160	24 248
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>50 049</b>	<b>11 038</b>	<b>31 949</b>	<b>29 138</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>50 674</b>	<b>11 038</b>	<b>31 949</b>	<b>29 763</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 241 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 773		2 773
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	42 281	42 281	
Charges constatées d'avance	5 188	5 188	
<b>Total</b>	<b>50 241</b>	<b>47 469</b>	<b>2 773</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	4 600
<b>Total</b>	<b>4 600</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	98 677	26 544	24 268		100 952
<b>Total</b>	<b>98 677</b>	<b>26 544</b>	<b>24 268</b>		<b>100 952</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			24 268		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 93 543 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 020	17 020		
Dettes fiscales et sociales	75 667	75 667		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	856	856		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>93 543</b>	<b>93 543</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FAC.NON PARV	5 122
CONGES A PAYER (BRUTS)	24 696
PERSONN - CH A PAYER -CPT EPARG TPS	5 000
CONGES PAYES (CHARGES)	12 348
OEUVRES SOCIALES	4 081
CHARGES A PAYER EX N	750
<b>Total</b>	<b>51 997</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	5 188		
<b>Total</b>	<b>5 188</b>		

## Autres informations

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 763 heures.